



REGLEMENT COUPE DE LA CITE ARTISTE Mardi 1^{er} Mai 2018

1, chemin Lacassagne
31220 Martres-Tolosane
☎ : 06.22.50.50.65
E-mail club: jcmartrais@gmail.com ; E-mail prof: lvdc31@gmail.com

LIEU: Gymnase Municipal de Martres-Tolosane

Rencontre Amicale toutes catégories, filles et garçons avec, pour couronner la journée la remise du 'BOUCLIER MARTRAIS'

HORAIRES DES PESEES

Début	Fin	Garçons	Filles	Né (es)	Temps
9 h 00	9 h 30	Benjamins / Minimes	Benjaminses / Minimes	2006/2007- 2004/2005	2' Mn 2' 30Mn
10 h 30	11 h 00	Poussins	Poussines	2008/2009	1'30 Mn
12 h 30	13 h 00	Mini Poussins	Mini Poussines	2010/2011	1' 15 Mn
13 h 30	14 h 00	Eveil Judo	Eveil Judo	2012/2013/2014	1' animation sol
15 h 30	16 h 00	Cadets	Cadettes	2001/2002/2003	3' Mn
15 h 30	16 h00	Juniors/Seniors/Vétérans Sport adapté	Juniors/Seniors/Vétérans Sport adapté	2000 et avant	4' Mn
		7^o Tournois des Profs	Tous les profs Animateur, CFEB, BE, DE.	2000 et avant	4' Mn

FORMULE: En poules, ou tableau simple repêchage selon les catégories de poids de la FFJDA avec décision sans GS.

ARBITRAGE: Suivant les règles de la FFJDA (en cas de litige seul le JC Martrais sera habilité à prendre une décision).
Cette année encore, aura lieu de challenge du jeune officiel (jeune arbitre benjamin, minime, cadet debut 9h30).

RECOMPENSES: Tous les participants recevront une médaille y compris la coupe du jeune officiel. Le Bouclier Martrais sera remis au club ayant totalisé le plus de points. Ce trophée sera remis en jeu chaque année et sera définitivement acquis au bout de 3 victoires consécutives.

REPARTITION DES POINTS: 4 points au premier (3 points si moins de trois compétiteurs)
Pour les compétiteurs 3 points au second (2 points si moins de trois compétiteurs)
Et jeunes arbitres 2 points au troisième (1 point si moins de trois compétiteurs)
Benjamins, Minimes, 1 point au quatrième, cinquième ou non classé
Cadets. Y compris le classement du jeune officiel

17h30 REMISE du BOUCLIER MARTRAIS

ATTENTION: Les Clubs s'engagent à présenter des Filles et Garçons Licenciés à la FFJDA et en possession du certificat médical avec la mention : aucune contre indication à la pratique du judo en compétition et datant de moins d'un an. L'engagement des compétiteurs est placé sous la responsabilité des dirigeants de leurs clubs respectifs.

(Licence et Autorisation parentale sous la responsabilité de l'accompagnateur ou représentant du club)

RESTAURATION: Buvette - viennoiserie – sandwiches – grillades - frites et pâtisseries toute la journée.

CONTACT: Bruno Riot : 06.22.50.50.65 Ou Stéphanie Chateauzel : 06.73.12.79.55.